

Avis d'Enquête Publique Demande de Permis d'Environnement de classe 2

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Chaussée d'Alsemberg, 100-104 à Saint-Gilles.

Identité du demandeur : PROJET A S.R.L. c/o Monsieur Thomas Hourdé
dont le siège social se situe chaussée d'Alsemberg, 102 à 1060 Saint-Gilles.

Objet de la demande :

l'exploitation d'une salle de spectacles dont la superficie totale de l'établissement est de 723 m² et dont la capacité d'accueil globale est de 199 personnes ainsi que d'une installation de combustion d'une puissance absorbée de 160 kW.

Il s'agit d'une nouvelle de permis d'environnement de classe 2.

P.R.A.S. : liserés de noyau commercial, zones d'habitation, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), espaces structurants.

Motif principal de l'enquête :

- Installation(s) de classe 2 : article 16 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.
- Installation(s) de classe 2 : article 50 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.

L'enquête publique se déroule **du 26/08/2024 au 09/09/2024.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté :

- en ligne : <https://novac-pe.irisnet.be>
- à l'Administration communale **au service S.H.E., du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 heures ainsi que le mardi de 16 h à 20 h (sur rendez-vous à partir de 18 h - pris par téléphone au n° 02/536.03.13).**

Les observations et réclamations au sujet de ce dossier peuvent être adressées :

- par courriel (PermEnviro@stgilles.brussels) ou par courrier au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : place Maurice Van Meenen, 39 à 1060 Bruxelles **au plus tard le 09/09/2024.**
- au besoin, oralement, pendant l'enquête publique auprès de l'agent désigné à cet effet à l'Administration communale, aux heures de consultation du dossier.

L'enquête, annoncée ci-dessus, résulte d'une obligation légale et n'implique pas nécessairement l'adhésion du Collège des Bourgmestre et Echevins sur le projet présenté.

Fait à Saint-Gilles, le 12/08/2024.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal,

(s) Laurent Pampfer.

Le Bourgmestre,

(s) Jean Spinette.